

Concours Photos AgriNature 2018

« Qui nourrira nos villes demain ? »



Ce concours est organisé par le FESTIVAL INTERNATIONAL NATURE NAMUR avec le soutien de la Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement du Service public de Wallonie.

N'hésitez pas à partager votre amour pour la Wallonie et votre passion de l'image.

Organisation

Le Concours AgriNature est organisé pour la huitième fois. Les résultats seront dévoilés lors de la Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont du 27 au 30 juillet 2018.

La remise des prix aura lieu le dimanche 29 juillet à 16h dans le Hall 3 au Libramont Exhibition and Congress.

Conditions Générales

Ce concours a pour but d'illustrer la faune, la flore, le monde rural et les paysages de la Wallonie.

Il est ouvert à tous : photographes, amateurs ou professionnels, sans distinction d'âge et de nationalité.

Sont exclus : les membres du Jury ainsi que les membres de l'organisation.

En participant à ce concours, le photographe manifeste son intérêt envers la nature et la ruralité en Wallonie. Il doit pouvoir justifier d'un comportement respectueux envers les espèces animales et végétales.

Ne sont pas acceptées : les photos où figurent des personnages identifiables si elles ne sont pas accompagnées de l'autorisation écrite de ceux-ci.

L'originalité et l'émotion engendrées par la prise de vue seront prises en compte, mais des critères photographiques classiques (cadrage, difficulté de prise de vue, maîtrise technique...) et environnementaux (aucune destruction/perturbation causée par la prise de vue, respect de l'environnement, lieux de prise de vue...) seront également considérés pour la sélection.

Inscription et envoi des photos

Chaque participant peut envoyer au maximum 10 photos.

L'inscription est gratuite et se fait via le formulaire disponible sur le site www.agrinature.be.

Ce bulletin d'inscription est à remplir en ligne.

Attention, pour les mineurs, le bulletin doit être signé par l'un des parents.

La participation au concours implique l'acceptation du règlement.

La langue officielle du concours est le français. Les échanges se feront donc dans cette langue.

Les photos HD sont à télécharger directement sur le formulaire.

La taille des images doit permettre une impression en format 80x54cm (attention pas moins de 5Mo par photo).

Chaque fichier doit être envoyé en format JPEG (de préférence) avec comme intitulé la structure suivante :

- nom_prénom_01_titre de la photo (celui écrit dans l'inscription).jpg
- nom_prénom_02_titre de la photo (celui écrit dans l'inscription).jpg
- nom_prénom_03_titre de la photo (celui écrit dans l'inscription).jpg

Pour la délibération du jury, les photos seront renommées afin de respecter l'anonymat des photographes.

La date limite d'inscription est fixée au **dimanche 1^{er} juillet 2018 à minuit**.

Catégories

Thème général : **Qui nourrira nos villes demain ?**

Cette année, nous avons opté pour un thème qui touche à la fois la nature, l'agriculture, l'environnement, mais également l'homme et le futur. En choisissant ce thème, nous souhaitons nous intégrer à celui de la Foire afin que l'exposition ait un impact encore plus fort sur le public. L'idée est de montrer au public que l'agriculture est partout autour de nous, même en ville, que de nombreux projets sont mis en place, tant en milieu rural qu'urbain, pour plus de proximité.

1. Agriculture urbaine

Quand l'agriculture et l'élevage s'invitent en ville ou en périphérie de celle-ci (exemples : jardins communautaires, serres sur les toits, cultures de toutes sortes, marchés fermiers, opérations de cueillette, paniers de fruits et légumes, fermes pédagogiques, tracteur en ville...).

2. La Nature en ville

Quand la vie sauvage s'invite en ville (exemples : renard au beau milieu d'un jardin, d'un verger citadin, d'une rue...).

3. L'homme et la nature

Une touche humaine au milieu de la nature, de la vie sauvage, en milieu campagnard et rural (exemples : infrastructure, véhicule, personne... dans un champ, une prairie, ou tout milieu naturel).

4. Jeune

Pour les photographes de moins de 18 ans (nés après le 1^{er} juillet 2000), toutes catégories confondues.

Attention : Toutes les photos doivent être prises en Wallonie

Jury et Prix

Le jury est composé de photographes naturalistes, de conseillers scientifiques, de représentants de l'administration wallonne et d'associations environnementales. Il réalisera la sélection des photos pour l'exposition.

Il déterminera ensuite 5 prix :

- Grand Prix
- Prix Agriculture urbaine
- Prix La Nature en ville
- Prix L'homme et la nature
- Prix Jeune

Les photos sélectionnées et les premiers prix seront exposés lors de la Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont entre le 27 et le 30 juillet 2018 dans le Hall d'entrée du LEC.

Lors de cette exposition, le public aura l'occasion de voter pour sa photo préférée afin d'élire le Prix du Public.

Les prix remis auront une valeur totale de 5.000 €.

Les lauréats seront avertis par e-mail à l'adresse mentionnée dans leur formulaire aux alentours de début juillet. Si vous ne recevez pas de mail c'est que, malheureusement, aucune de vos photos n'aura été sélectionnée.

Les personnes qui ne pourront être présentes lors de la remise des prix le dimanche 29 juillet pourront demander l'envoi de leur prix.

Les photos seront également exposées au Festival International Nature Namur en octobre ainsi que dans d'autres villes de Wallonie, dans le cadre des délocalisations du Festival.

Droit d'auteur et utilisation des œuvres

Les participants doivent posséder les droits d'auteur de toutes les photos envoyées et garantir l'authenticité de leur(s) photo(s). L'organisateur décline toute responsabilité envers n'importe quelle infraction aux droits d'auteur.

Le photographe conserve la propriété intellectuelle de ses photos, mais autorise la Wallonie et le Festival International Nature Namur à reproduire et à diffuser son œuvre dans le cadre de l'exposition AgriNature et de la promotion de ce concours ainsi que de l'exposition.

En cas d'utilisations non strictement liées à l'organisation du concours ou à la promotion d'éditions ultérieures, l'accord préalable de l'auteur sera toujours demandé.

En cas d'accord, les photos ne pourront être utilisées qu'à des fins culturelles, pédagogiques, sociales, touristiques et tout usage commercial sera exclu.

Les photos seront toujours accompagnées du nom de leur auteur.

Pour toutes informations complémentaires

Concours AgriNature
Maud SERVLANCKX
Téléphone : +32 (0) 81/43.22.04
Email : concours-photos@agrinature.be
Internet : www.agrinature.be

